



Conseil Municipal du 8 Juin 2021

COMPTE-RENDU

Le huit juin deux mille vingt-et-un à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Saint-André-Sur-Sèvre s'est réuni exceptionnellement à la Salle du Foyer afin de respecter les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, sous la présidence du Maire, Dany GRELLIER.

Présents : GRELLIER Dany, FERRIERE Bernadette, PETIT Laurent, RAMBAUD Luc, SIONNEAU Jacques, FAZILLEAU Christian, ALVAREZ Déborah, DANTHOIS Nicole, MALOSSE Christina, ROY Laëticia, GATARD Catherine, DIGUET Anne-Lise, FAUCON Amélie et ETAVARD Michel.

Excusé : VIOLEAU Quentin.

Secrétaire de séance : DANTHOIS Nicole

Convocation : le 4 Juin 2021

Affichage : le 14 Juin 2021

Le quorum étant atteint, le Maire déclare ouverte la séance publique. La séance débute par l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 18 Mai 2021.

ORDRE DU JOUR :

- **Choix des entreprises pour le marché du lotissement « des Chênes » et de l'aménagement des abords de la salle polyvalente**
- **Prolongation convention avec la SAFER**

DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION :

Néant

✓ **Choix des entreprises pour la réalisation des travaux d'aménagement du quartier d'habitation des Chênes et des abords de la salle polyvalente**

Lors du conseil municipal d'avril dernier, les élus ont validé les 2 projets, à savoir :

- L'opération « lotissement des Chênes » : estimée à 313 335,75€ HT (la maîtrise d'œuvre, les frais d'études, le bornage et les travaux compris).
- L'opération « aménagement des abords de la salle » : estimée à 416 309,72€ HT (mission SPS, la maîtrise d'œuvre et les travaux compris)

Suivant le plan de financement présenté et les demandes de subventions sollicitées, une consultation des entreprises s'est déroulée du 28 Avril au 21 Mai 2021.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 4 Juin pour l'analyse des offres déposées.

Après présentation des offres, le Conseil Municipal a décidé DE RETENIR les entreprises suivantes :

- Lot : 01 Terrassement – VRD : PELLETIER TP pour un montant total de 317 333,06 € HT (zonages « abords salle » et « lotissement » ainsi que la PSE1 compris)
- Lot : 02 Réseaux souples : CETP pour un montant total de 106 299,63 € HT (zonages « abords salle » et « lotissement » ainsi que la PSE2 compris)
- Lot : 03 Espaces verts : JARDIN DE L'OLIVIER pour un montant total de 77 625,80 € HT (zonages « abords salle » et « lotissement »)

Ce qui fait un montant total (PSE comprises) de 501 258,49 € HT pour les travaux d'aménagement du quartier d'habitation des Chênes et des abords de la salle polyvalente.

→ **Vote « pour » retenir les 3 entreprises citées ci-dessus pour les travaux d'aménagement des abords de la salle polyvalente et du lotissement « des Chênes ». Le marché devrait débuter début Juillet**

✓ **Prolongation convention SAFER « Cadre relative à la surveillance et à la maîtrise foncière »**

Depuis le 1^{er} Avril 2019 (délibération n° 2018-44 du 25 Octobre 2018), la SAFER et la Commune sont liées par une convention cadre relative à la surveillance et à la maîtrise foncière.

Elle a pour objectif la constitution d'une réserve foncière d'environ 4 ha permettant de proposer des terres aux exploitants agricoles impactés par divers projets :

- Assurer la continuité des chemins pédestres entre le bourg et le château de St Mesmin,
- Réaliser un chemin agricole,
- Permettre l'émergence de projets à vocation agricole.

Cette convention prendra fin le 31 décembre 2021, par conséquent, les élus ont accepté de la prolonger jusqu'au 31 décembre 2023. L'objectif à terme est de pouvoir créer un chemin pédestre reliant l'église et le bourg de Saint-André-Sur-Sèvre au château de St Mesmin.

→ **ACCEPTÉ la prolongation de la convention avec la SAFER jusqu'au 31 décembre 2023.**

COMMUNICATION DU MAIRE :

Elections Départementales et Régionales : Les élections se dérouleront conjointement les 20 et 27 Juin prochains **à la salle du Foyer** pour pouvoir respecter toutes les contraintes sanitaires liées à la Covid 19.

« Villes et villages étoilés » : En septembre 2020, la commune a déposé un dossier de candidature pour le concours des « villes et villages Étoilés ». Grâce à notre parc d'éclairage public équipé uniquement de lampes à leds et à nos efforts liés à la gestion de l'extinction de cet éclairage, nous avons obtenu **le label 2 étoiles**. La Commune n'a plus qu'à s'équiper, à ses frais, de panneaux d'entrée de bourg pour valoriser ce label. Un article sera rédigé pour une parution dans la presse.

COMMUNICATION DE L'ADJOINTE A LA VIE LOCALE :

Opération « plantation de haies » : une nouvelle session aura lieu en novembre prochain. Les dossiers sont à déposer en Juin. 5 agriculteurs sont candidats. Le technicien de Bocage Pays Branché viendra, le mardi 6 Juillet à 9h30, à la rencontre des agriculteurs intéressés par la prochaine opération de plantation de haies.

Courrier : Une lecture a été faite du courrier de remerciement envoyé par l'association de « l'amicale des donneurs de sang ».

Fin de la séance : 22H.

Prochain conseil municipal : Mardi 29 Juin 2021 à 20h à la salle du Foyer

Le Maire
Dany GRELLIER



Le secrétaire de séance
Nicole DANTHOIS

